



**HAL**  
open science

## Saint Sigisbert et Nancy à l'époque moderne

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. Saint Sigisbert et Nancy à l'époque moderne. Gilles Deregnacourt; Frédéric Meyer; Philippe Martin; Yves Krumenacker. Dorsale catholique, jansénisme, dévotions, XVIe-XVIIIe siècles : mythe, réalité, actualité historiographique, Riveneuve éditions, pp.207 - 232, 2014, 978-2-36013-143-3. hal-01103797

**HAL Id: hal-01103797**

**<https://hal.science/hal-01103797>**

Submitted on 21 Jan 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Saint Sigisbert et Nancy à l'époque moderne

Publié dans : G. Deregnacourt, Y. Krumenacker, Ph. Martin, F. Meyer (dir.), *Dorsale catholique ? Jansénisme ? Dévotion ? Mythe, réalité, actualité historiographique*, Paris, Riveneuve éditions, 2014, p. 207-232.

Fabienne Henryot  
*Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne*  
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

Malgré toute l'attention dont Sigisbert III a fait l'objet depuis le Moyen Âge, sa sainteté reste discutable. Ce roi mérovingien n'a jamais été canonisé, sinon par la *vox populi*. Sa vie ne présente aucun trait marquant. Né en 630, fils de Dagobert et petit-fils de Clothaire II, il n'a que trois ans quand il est placé par son père sur le trône d'Austrasie. Il tente de mettre fin à une rébellion du roi de Thuringe Radhulfe, sans succès. Cet échec lui vaut, à défaut d'une réputation de bravoure, celle d'un prince de paix. Grand fondateur d'abbayes, il soutient des réformes au sein du clergé et de la magistrature ; soucieux d'équité, il indemnise ses frères et sœurs déshérités par son père ; enfin, il diminue les impôts, ce qui n'est pas sans effet sur sa popularité. Il meurt à une date discutée, entre 656 et 663, dans des circonstances variables selon les récits : assassinat ou sainte mort au terme d'une pénible maladie<sup>1</sup>. Il est inhumé à l'abbaye Saint-Martin aux portes de Metz, établissement qu'il avait fondé.

Ces incertitudes tiennent à la minceur du dossier documentaire sur le personnage. La Chronique de Frédégaire, compilation contemporaine, écrite peut-être par un moine bourguignon, relate avec quelque précision la naissance du prince, son élévation sur le trône jusqu'à l'année 642. Les *Gesta Dagoberti* permettent de connaître la suite de sa vie, ainsi que les *Gesta regum Francorum*, malheureusement emplies d'erreurs. Ce sont, avec quelques lettres, diplômes et pièces d'archives, les principaux matériaux utilisés par Sigebert de Gembloux, érudit moine brabançon envoyé à Metz dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. C'est dans cette ville qu'il rédige une première *Vita Sancti Sigeberti*, suivie d'une seconde, mieux documentée et plus historique, qui sera traduite par les bollandistes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un auteur anonyme écrit une *Translatio* des reliques suite au déplacement du corps du saint roi dans une châsse d'argent en 1170. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le culte de saint Sigisbert, pourtant vivace à Metz, ne fait pas couler davantage d'encre, hormis dans un processional du XIII<sup>e</sup> siècle à l'usage de ce diocèse, où le saint est mentionné.

---

<sup>1</sup> R. FOLZ, « Vie posthume et culte de saint Sigebert roi d'Austrasie », P. Classen, et P. Scherbert (dir.), *Festschrift Percy Ernst Schramm*, Wiesbaden, 1964, p. 7-26 ; L. DEMAISON, « Étude critique sur la vie de saint Sigebert III, roi d'Austrasie, par Sigebert de Gembloux », *Travaux de l'Académie de Reims*, n°64, 1877-1880, p. 1-30. Malgré son caractère hagiographique, l'ouvrage de P. GUISE, *Saint Sigisbert roi d'Austrasie (630-656)*, Paris, 1920, est bien documenté. L'article de F. JUNG, « Le culte de saint Sigisbert en Lorraine », *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 2004, p. 161-173, n'en est qu'une compilation.

<sup>2</sup> Sur les travaux de Sigebert de Gembloux à Metz et ses deux *Vitae*, voir M. CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1999, notamment p. 56-57.

Malgré l'intérêt porté par René Taveneaux aux « dévotions affectives » au temps de la Réforme catholique, notamment dans *l'Histoire de Nancy* qu'il a dirigée en 1978<sup>3</sup>, le nom de saint Sigisbert n'apparaît pas sous sa plume. On peut s'en étonner car saint Sigisbert possède une indiscutable dimension lotharingienne. Roi d'Austrasie, cet immense espace s'étendant entre Rhin et Meuse, entre Mer du Nord et Alpes aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, il est un saint de l'Entre-Deux. Si l'émiettement de l'Europe médiane au Bas Moyen Âge a fait sombrer l'Austrasie, son fantôme ressurgit à l'époque moderne, lorsque les différents États nés de cette entité composite, cherchant dans l'histoire une légitimité, tentent d'établir un lien entre leur territoire, leur dynastie et leurs droits d'une part, et l'ancienne Austrasie d'autre part. Lors du siège de Metz qui, en 1552, met aux prises François de Guise commandant des troupes françaises et cousin du duc de Lorraine, et Charles Quint, l'abbaye Saint-Martin est en danger. Celle-ci étant sous souveraineté lorraine, le duc de Guise décide de mettre la relique à l'abri, d'abord au couvent des dominicains de Metz puis au prieuré Notre-Dame de Nancy au début de l'année 1553. C'est ensuite le silence pendant cinquante ans. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à la Révolution et bien au-delà, saint Sigisbert est progressivement convoqué dans la cité dans différentes constructions historiques, politiques et dévotionnelles qui témoignent de la plasticité de son légendaire, de l'efficacité variée de son intercession dans l'imaginaire religieux, mais aussi des échecs de certaines de ces constructions, éphémères et rapidement remplacées par d'autres.

### **L'aïeul des ducs de Lorraine : de la généalogie à la métaphore**

Le XVI<sup>e</sup> siècle lorrain est celui de la naissance d'un État moderne<sup>4</sup>. L'affirmation des princes lorrains dans l'espace européen, dans les négociations diplomatiques et parmi les grandes familles princières passe par la construction d'une mythologie nationale, susceptible de rivaliser avec celles des rois de France et des empereurs germaniques. La généalogie appartient à ces édifices symboliques qui légitiment et auréolent les princes lorrains. Différents historiens leur fabriquent de toutes pièces une filiation fabuleuse entre les rois troyens de l'Antiquité (quand ce n'est pas Adam lui-même), Clovis, Charlemagne et Godefroy de Bouillon, à grand renfort de chartes et chroniques plus ou moins anciennes<sup>5</sup>. Cette généalogie vise à enraciner la famille ducale dans toutes les strates de la chronologie du monde, à fonder le lien entre l'histoire lorraine et le christianisme, à prouver par l'histoire la stabilité du territoire ducal. Plus tardivement, aux temps de la Ligue, cette généalogie sert d'argument aux défenseurs des prétentions lorraines au trône de France, puisque Charles III serait, selon cette théorie, l'héritier du Royaume avant Henri de Bourbon.

Or Sigisbert se prête admirablement à ces théories. Comme roi d'Austrasie, il a régné sur un territoire dont les ducs revendiquent une portion, certes amoindrie. Comme saint roi, il rehausse les vertus chrétiennes de princes qui s'auto-désignent défenseurs du catholicisme contre l'avancée de la Réforme. Comme descendant de Clovis, il établit un lien avec les Francs, donc avec le royaume de France. Tandis qu'au

---

<sup>3</sup> R. TAVENEAUX (dir.), *Histoire de Nancy*, Toulouse, 1978, rééd. 1987.

<sup>4</sup> Ph. MARTIN, *Une Renaissance lorraine*, Metz, 2012.

<sup>5</sup> A. CULLIÈRE, *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1999.

XV<sup>e</sup> siècle encore il est considéré comme un « roi de France et de Lorraine »<sup>6</sup>, il est progressivement accaparé par la seule famille de Lorraine qui s'en veut l'héritière directe. Nicolas Clément, tabellion des duchés et secrétaire de Charles III, dans ses *Austrasiae Reges et Duces* (1591), suite ininterrompue de princes de Clovis à Henri II de Lorraine<sup>7</sup>, témoigne de l'insertion du saint roi dans l'histoire dynastique. Il s'inspire essentiellement de Richard de Wassebourg dont les *Antiquitez de la Gaule Belgique*, parues en 1549, ont jeté les bases de la généalogie ducale jusqu'à sa réfutation définitive au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. À dire vrai, la parenté est alambiquée ; mais elle suffit à la démonstration. Clément, comme Wassebourg avant lui, s'ingénie à confondre l'Austrasie et la Lorraine, les rois de la première avec les ducs de la seconde. Il affirme : « Je rediray les Rois & Ducs Austrasiques / Leurs combats, leurs vertus, leurs gestes héroïques / Leurs trophées guerrières & leurs succès divers / Les faisant à nouveau renoir à l'Univers », Charles III étant « la gloire de la race »<sup>9</sup>. Il renchérit : « Prenez de vos majeurs [aïeux], de vos Roys Austrasiques / Et de vos braves Ducs, les gestes héroïques / lesquels vous serviront comme d'un aiguillon / Pour, valeureux, conquérir un superbe renom »<sup>10</sup>. Ce faisant, Clément sert grandement les intérêts politiques et dynastiques de Charles III car cette généalogie atteste que la famille lorraine est une branche des rois carolingiens, donc héritière du trône de saint Louis : « Afin que la maison des Ducs austrasiens / Qui aux bons Roys François, Princes Valésiens / A été alliée, à jamais resplendisse / Honorant la vertu, abominant le vice ». Nicolas Clément promet ainsi un « saint d'État » support de la construction nationale<sup>11</sup>.

Pourtant, suite à une inexplicable maladresse de l'auteur, Sigisbert fait l'objet d'une étrange confusion<sup>12</sup>. Il est dénommé « Sigebert II rex XI », ce qui n'est pas la plus grande erreur car les dates biographiques concordent bien avec celles du saint roi et la numérotation des souverains varie encore au XVI<sup>e</sup> siècle. Surtout, Clément ne le désigne pas comme saint et n'établit pas de lien formel avec la relique conservée à Nancy, pas plus que ne l'avait fait Wassebourg<sup>13</sup>. Si la petite notice versifiée qui accompagne le portrait du roi rappelle ses qualités morales et religieuses, sa lutte contre les rois germains et le pose en fondateur de monastères et dévot des saints, elle situe son inhumation à Paris, faubourg Saint-Vincent, alors que Wassebourg a rappelé les liens entre Sigisbert et l'abbaye Saint-Martin devant Metz.

Cette entreprise généalogique reste toutefois intéressante car au même moment, un auteur anonyme publie à Paris, chez Nicolas Bonfons en 1603 une *Histoire de France avec les effigies des Roys, depuis Pharamond jusques au Roy Henry IIII à présent regnant* dont le titre et la mise en page (portraits inscrits dans de petites médailles suivis de courtes notices) ne sont pas sans rappeler l'ouvrage de Clément. Mais cet auteur, qui fait remonter Henri de Bourbon jusqu'à Pharamond roi des Gaulois, emprunte dans les

---

<sup>6</sup> Voir la charte de l'évêque de Metz Conrad Bayer de Boppard en 1449 réglementant l'exposition de la relique de saint Sigisbert à Metz, citée par P. GUISE, *op. cit.*, p. 148.

<sup>7</sup> N. CLÉMENT, *Austrasiae Reges et Duces epigrammatis*, Cologne, 1591 ; *Les Roys et Ducs d'Austrasie depuis Théodoric premier fils l'ainé de Clovis jusque à Henry de Lorraine II, à présent Regnant...*, Épinal, 1617, traduit par F. Guibaudet.

<sup>8</sup> R. de WASSEBOURG, *Premier volume des antiquitez de la Gaule Belgique, Royaulme de France, Austrasie et Lorraine...*, Paris, 1549.

<sup>9</sup> N. CLÉMENT, *Les Roys et Ducs d'Austrasie...*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 70-71.

<sup>11</sup> F. BUTTAY, A. GUILLAUSSEAU (dir.), *Des saints d'État ? Politique et sainteté au temps du Concile de Trente*, Paris, 2012.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

<sup>13</sup> R. de WASSEBOURG, *op. cit.*, p. VIII et dans « dissertation... », non foliotée.

princes mérovingiens des branches qui ne sont pas celles de la famille de Lorraine et saint Sigisbert ne figure pas dans l'ascendance du roi de France.

Ce discours généalogique prend une certaine épaisseur avec Georges Aulbéry, ancien secrétaire de Charles III et auteur en 1616 d'une *Histoire de la vie de St Sigisbert roy d'Austrasie*<sup>14</sup>. Le propos est de démontrer que les ducs de Lorraine sont « lignagiers & successeurs » de saint Sigisbert, pour preuve, les droits immémoriaux que la famille ducale possède sur l'abbaye Saint-Martin où le prince austrasien s'était fait inhumer<sup>15</sup>. Le lien de sang est ainsi affirmé ; l'auteur énonce d'ailleurs dans son épître au Primat de Lorraine Antoine de Lenoncourt, qu'il ambitionne de « graver [...] le relief de ce grand Roy d'Austrasie St. Sigisbert & de laisser à ses successeurs un esguillon de tant plus puissant, que le mérite de ses rares vertus & exemple de vie est esclattant au Ciel de la grandeur & Maïesté des Princes héritiers de sa Couronne ». Il y a donc bien transmission, non pas accidentelle mais légitime et familiale, entre Sigisbert et Henri II alors sur le trône lorrain. Les parallèles sont innombrables : par exemple, les *Vitae* de Sigisbert lui prêtent une vingtaine de fondations monastiques ; Charles III et son cousin le Cardinal de Lorraine ont été d'actifs fondateurs de couvents dans les années 1580 à 1600<sup>16</sup>. En d'autres lieux, Aulbéry emploie des formules fortes : ainsi, Nancy est « le tombeau héréditaire de notre Saint Sigisbert »<sup>17</sup>. Dans les années suivantes, cette entreprise de glorification des ducs de Lorraine au travers d'un passé mérovingien se poursuit. Jean Sauvage, provincial des minimes prononce en 1625 à Nancy un discours funèbre sur Henri II. Le titre annonce une rhétorique fleurie et emphatique autour du « grand soleil d'Austrasie » qu'Henri II aurait été tout au long de sa vie<sup>18</sup>. L'argumentation mérovingienne est reprise avec force, mais saint Sigisbert n'est plus qu'un personnage parmi d'autres dans une ample fresque qui tient plus de la mythologie que de l'histoire. Henri est prince d'Austrasie au même titre que Sigisbert ou d'autres rois avant ou après lui ; il est dévot de la Vierge comme l'ont été tous les rois d'Austrasie et les ducs de Lorraine, dont Sigisbert, fondateur d'un chapitre noble dans le Hainaut sous le patronage de la Vierge Marie<sup>19</sup>. De sa plume un peu excessive, Sauvage espère enfin pour Henri II, sinon une « canonization », au moins « que vous puissiez un jour estre [...] uny à l'arbre mystique de tant de SS de vostre Maison avec Ste Pharailde, S. Sigisbert, Ste Gertrude, Ste Ide, Ste Idaberge, S. Hydulphe, Ste Amalberge, S. Gondulphe, S. Clodulphe, Ste Ode, S. Albert & S. Martin »<sup>20</sup>. Ainsi, dans le courant des années 1620, cette théorie généalogique est parfaitement établie dans la fabrique d'une image ducale glorieuse et enracinée dans d'antiques traditions<sup>21</sup>.

Il semble qu'ensuite cette théorie tourne court, au profit d'une filiation plus frappante aux esprits, entre Charlemagne, Godefroi de Bouillon et les princes lorrains, filiation déjà régulièrement convoquée, notamment par Jean Sauvage. Ce « système »,

---

<sup>14</sup> G. AULBÉRY, *Histoire de la vie de St Sigisbert roy d'Austrasie duquel le corps saint se voit entier à Nancy. Contenant une succincte description de la Lorraine et de la Ville de Nancy, capitale de ce duché*, Nancy, 1616. Sur Aulbéry, voir P. MAROT, « Un historiographe lorrain du XVII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1920-1930, p. 40-45 et A. CULLIÈRE, « Trois énigmes de la littérature lorraine au temps de Charles III (Jean de Vaubreuil, Georges Aulbéry, Dominique Gaspard) », *Le Pays Lorrain*, 1985, n° 4, p. 175-187.

<sup>15</sup> G. AULBÉRY, *op. cit.*, p. 90-91.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 126-137.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 105-106.

<sup>18</sup> J. SAUVAGE, *Le zodiaque sacré du grand soleil d'Austrasie ou la vie et mort heureuses de Henry II le débonnaire, duc de Lorraine, Bar etc.*, Nancy, 1626.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 260.

<sup>21</sup> Sur ce type de récupération, voir F. LAURENT *et al.* (dir.), *Des saints et des rois. L'hagiographie au service de l'histoire*, Paris, H. Champion, 2014.

tend à supplanter tous les autres car il légitime la participation des ducs à divers conflits religieux (Charles V notamment) et les élève en défenseurs du catholicisme contre toute forme d'hérésie. Elle maintient vivant l'esprit de croisade en Lorraine<sup>22</sup>, alors que les temps mérovingiens n'offrent aucune résonance aux épisodes guerriers et aux conflits religieux. Seul Jacques Saleur maintient encore, dans sa *Clef ducalle* (1663), Sigisbert dans l'ascendance des ducs, mais ramené à un lointain cousin. Cette permanence tient sans doute au fait que Saleur est un cordelier et qu'il s'inscrit dans une tradition historiographique entamée un siècle plus tôt, dans son couvent, pour fabriquer aux ducs une histoire digne de leur nom et de leurs revendications<sup>23</sup>. La *Clef ducalle*, traité généalogique sur la dynastie lorraine, s'achève par une liste des « illustres en religion et piété issus de la sérénissime Maison de Lorraine »<sup>24</sup>. Cette démarche n'est pas neuve et ce type d'énumération apparaissait déjà chez Georges Aubéry<sup>25</sup> et Jean Sauvage<sup>26</sup>. Sigisbert figure bien parmi les 147 noms de la liste établie par Jacques Saleur, mais pas dans la généalogie car il appartient à une branche collatérale. Il s'inscrit toutefois dans une proportion imposante de saints mérovingiens et carolingiens, membres des Pippinides, princes aquitains possessionnés en Austrasie, tels les saints Pépin, Hubert, Arnould, Anchise, Clodulphe, et les saintes Severe, Ode ou Begge ; et leurs contemporains vosgiens, Adelphe, Claire, Dié, Goëric, Richarde et Romaric. Cette ascendance favorise la prise en main des territoires au même titre que la rédaction des coutumes au début du XVII<sup>e</sup> siècle, dont avaient bénéficié les bailliages d'Allemagne et de la Vôge. Les ducs apparaissent aussi comme les héritiers et protecteurs de ces territoires, même quand ils n'ont aucune souveraineté sur eux : mais dans le cas de Metz, le recours aux saints évêques est sans doute un rappel de la présence de sept membres de la famille de Lorraine sur le siège de saint Clément entre 1484 et 1607, successeurs apostoliques de ces saints mérovingiens et carolingiens.

Mais Saleur est le dernier à intégrer Sigisbert à cette théorie généalogique. Après lui, le saint roi n'apparaît plus chez les historiographes des duchés, et encore moins lorsqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'origine de la famille ducal est définitivement fixée à Gérard d'Alsace au XI<sup>e</sup> siècle. Mais au même moment, un glissement se fait jour : Sigisbert est discrètement récupéré par les généalogistes français, qui voient tout le profit qu'ils peuvent tirer de ce personnage, qui lie plus étroitement les Capétiens aux Francs, alors que les généalogistes lorrains ont fait valoir qu'Hugues Capet était un usurpateur, puisqu'il n'était pas lié par le sang aux Carolingiens et aux Francs. Dès 1619, Scévole et Louis de Sainte-Marthe, historiographes de Louis XIII, intègrent Sigisbert à la généalogie des rois de France<sup>27</sup> ; en 1636, le prélat André Du Saussay alors à Paris, rédige son *Martyrologium gallicanum* dans lequel il ne manque pas d'intégrer, au chef de février, saint Sigisbert, sans toutefois établir de lien avec l'histoire de France<sup>28</sup>. En 1642,

<sup>22</sup> R. TAVENEAU, « L'esprit de croisade en Lorraine aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *L'Europe, l'Alsace, la France. Études réunies en l'honneur de Georges Livet*, Colmar, 1986, p. 256-263 ; B. MAES, « Esprit de croisade et pèlerinage, de la Lorraine à la Chrétienté », *Annales de l'Est*, 2009, n° 1, p. 69-85.

<sup>23</sup> F. HENRYOT, *Livres et lecteurs dans les couvents mendiants (Lorraine, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Genève, 2013, chap. 7.

<sup>24</sup> J. SALEUR, *La Clef ducalle de la sérénissime... Maison de Lorraine, laquelle donne une ample ouverture à l'antiquité, excellence et générosité de la noblesse des alliances... et actions héroïques des ducs et princes du sang lorrain*, Nancy, 1663, p. 121-125.

<sup>25</sup> G. AULBÉRY, *op. cit.*, p. 190 et suivantes.

<sup>26</sup> J. SAUVAGE, *op. cit.*, p. 88-92.

<sup>27</sup> S. et L. de SAINTE-MARTHE, *Histoire généalogique de la Maison de France... avec les illustres familles sorties des reynes et princesses du Sang*, Paris, 1647 (1<sup>ère</sup> éd. 1619), t. 1, livre 5 pour la « Table généalogique des Roys d'Austrasie, sortis de la première lignée des roys de France, dite des Mérovingiens ».

<sup>28</sup> A. DU SAUSSAY, *Martyrologium gallicanum in quo sanctorum, beatorumque ac piorum plusquam octoginta millium, ortu, vita, factis, doctrina, agonibus, trophaeis, opitulationumque gloria... in Gallia illustrium*, Paris, 1637, p. 89.

la Lorraine étant occupée par la France, Louis Chantereau-Lefebvre mène l'enquête pour détruire les prétentions lorraines sur le trône de France, qu'en 1641 Nicolas-François de Lorraine, qui gouverne la Lorraine en l'absence de son frère Charles IV, a réaffirmées devant les princes de l'Empire réunis à Ratisbonne. L'auteur récuse les liens de sang entre les rois d'Austrasie et les princes lorrains<sup>29</sup>. Sur le mode hagiographique, une compilation en français de vies de saints, traduites des bollandistes, sans doute par Arnould d'Andilly, intègre saint Sigisbert comme « roy de France »<sup>30</sup>. Le carme déchaussé Dominique de Jésus, en 1677, dans sa *Monarchie sainte*, échafaude enfin, ou au moins reprend à son compte, l'idée d'une généalogie à la fois dévote et guerrière propre à servir les intérêts de Louis XIV, dans laquelle figure Sigisbert III<sup>31</sup>.

Ainsi, dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle est progressivement abandonnée l'idée d'une filiation par le sang entre Sigisbert et les Charles ou Henri de Lorraine des temps modernes. Peu défendable au regard de l'histoire, contestée par la France qui impose ses intérêts en Lorraine au cours de deux occupations successives des duchés, cette rhétorique n'est plus efficace. Elle garde toutefois une résonance dans la défense, jusqu'à la disparition de la dynastie en 1733, de l'idée d'une parenté spirituelle entre saint Sigisbert et le duc régnant. Par exemple, le tiercelin Vincent de Nancy adressant son *Histoire fidelle de S. Sigisbert* à Léopold en 1702<sup>32</sup>, rappelle que le duc l'a encouragé à écrire cet ouvrage, et met en miroir les qualités du roi d'Austrasie et celles du duc récemment monté sur le trône ducal. Piété, sagesse, équité, générosité, esprit de paix qualifient aussi bien Sigisbert que Léopold qui incarne, il est vrai, la possible restauration d'un État dévasté par la guerre et les occupations militaires. Le débonnaire roi austrasien est offert en modèle au nouveau souverain. Le même auteur, rédigeant au même moment une nouvelle généalogie de la famille ducal, a évacué Sigisbert de l'ascendance et même de la parenté des ducs<sup>33</sup>. Preuve que les deux projets, l'un hagiographique et l'autre historique, requièrent désormais des rhétoriques opposées, contrairement au discours du siècle précédent.

Ce glissement vers un usage métaphorique de la parenté et de la filiation révèle bien les limites des constructions historiographiques au service des États au cours de la première modernité. Ces constructions sont amenées à évoluer avec les intérêts des princes, voire à être disqualifiées quand se transforme l'échiquier politique. Cette construction avortée ne fait toutefois pas disparaître la figure de Sigisbert, mais elle rejoint le champ de l'histoire et de l'érudition.

## Un objet d'histoire

La publication par Vincent de Nancy d'une nouvelle *Vita*, entièrement redocumentée, de saint Sigisbert en 1702 ouvre en effet un débat dans l'espace érudit

---

<sup>29</sup> L. CHANTEREAU-LEFEBVRE, *Considérations historiques sur la généalogie de la Maison de Lorraine*, Paris, 1642, p. 93-94.

<sup>30</sup> *Recueil des vies de quelques saints nouvellement traduites*, Paris, 1667.

<sup>31</sup> *La Monarchie sainte, historique, chronologique et généalogique de France ou les vies des saints et bienheureux qui sont sortis de la seconde tyge royale de France*. Clermont, 1677, 2 vol.

<sup>32</sup> Vincent de Nancy, *Histoire fidelle de S. Sigisbert XII roy d'Austrasie, et III. Du nom. Avec un abrégé de la vie du roy Dagobert son fils. Le tout tiré des antiquités austrasiennes*, Nancy, 1702.

<sup>33</sup> B.M. Nancy, ms. 752(113) : *Les justes et véritables éloges de la sérénissime Maison de Lorraine, contenus en deux livres, en général dans le premier et plus en détail au second, dans un abrégé de la vie des princes de cette maison. Par le révérend père Vincent de Nancy, religieux du troisième ordre de saint François*, début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

sur l'histoire de l'Austrasie. La plume de Vincent de Nancy n'est pas anodine. Ce religieux du Tiers Ordre régulier appartient à un ordre, et surtout à un couvent, très attaché à la famille ducale. Vincent a été gardien du couvent de Sion, qui garde un sanctuaire religieux et politique de la dynastie dédié à la Vierge ; il est aussi le neveu de Donat de Nancy, autre religieux de l'ordre, conseiller et confesseur de Charles IV, et historiographe de la famille ducale dans les années 1660. Au couvent des tiercelins de Nancy, le P. Vincent peut compter sur l'abondante documentation rassemblée par son oncle : meilleures éditions de chroniques et histoires des Francs, des mérovingiens et des carolingiens, dictionnaires, chronologies et généalogies très complètes<sup>34</sup>.

Dans son *Histoire fidelle*, le P. Vincent n'a toutefois pas su choisir entre le projet strictement historique et savant qu'il annonce, et la tentation hagiographique susceptible d'être bien reçue par un certain lectorat nancéien attaché à saint Sigisbert. Tous les chapitres hésitent entre la démonstration historique et l'édification spirituelle. D'ailleurs, les deux approbateurs de l'ouvrage, Phulpin écolâtre de la Primatiale et Michelet curé d'Haraucourt, y ont essentiellement vu un ouvrage hagiographique : « Toute la Lorraine doit être obligée à l'auteur de luy avoir fait connoître les vertus d'un saint Roy dont elle a reçu et senti si souvent & depuis un si grand nombre d'années les secours & la protection [...] c'est pourquoi nous exortons tous les fidels de s'en instruire, & de profiter des exemples d'un Roy qui ne s'est appliqué pendant toute sa vie qu'à faire le bonheur de ses peuples, & qu'à donner à Dieu les dernières marques de sa piété & de sa reconnaissance » (18 février 1702).

Les différents épisodes de la vie de saint Sigisbert font l'objet de traitements différents. La mort du roi est entièrement écrite sur le mode dévot : ce sont huit pages<sup>35</sup> d'avertissements sur la nécessité de se préparer à la mort et de considérations sur la sainte agonie, comme on pouvait en trouver au même moment dans nombre d'opuscules imprimés ou vendus dans les officines nancéiennes<sup>36</sup>. À l'inverse, les pages consacrées aux actes de justice de saint Sigisbert, qui pourraient s'apparenter à sa « légende », sont très documentées : l'auteur recourt aux *Annales du Hainaut*, à Wassebourg, à la chronique de Reichersberg du XII<sup>e</sup> siècle, et à celle de Frédégaire pour ancrer son personnage dans la réalité historique<sup>37</sup>.

On comprend mieux, alors, que l'ouvrage de Vincent de Nancy ait été si mal reçu par ses contemporains. Une querelle violente le met aux prises avec le capucin Benoît de Toul<sup>38</sup>, qui prépare alors une histoire de la dynastie lorraine et de ses États qui va paraître en 1704. La querelle est placée par les deux protagonistes dans l'espace public par le biais de publications aussi brèves qu'acribes. Le capucin commence l'offensive par une *Lettre écrite à Monsieur \*\*\* sur l'histoire de S. Sigebert XII roi d'Austrasie*. Il se réjouit que « cette histoire imprimée à Nanci, est un sujet fécond pour la réflexion et la critique », plaçant ainsi l'ouvrage sur le terrain exclusif de l'historiographie et de la diplomatique<sup>39</sup>. Mais sur ce terrain, l'ouvrage ne pouvait pas bien se défendre. Estimant que l'ouvrage du P. Vincent, dont il a eu connaissance par la presse savante, est « une assez foible pièce », Benoît de Toul en énumère les défauts et inexactitudes. Les limites

---

<sup>34</sup> Sur ces ressources, voir F. HENRYOT, *op. cit.*, p. 483-493.

<sup>35</sup> Vincent de Nancy, *op. cit.*, p. 233-240.

<sup>36</sup> Ph. MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003, p. 328-334.

<sup>37</sup> Vincent de Nancy, *op. cit.*, p. 135-142.

<sup>38</sup> Sur cet érudit capucin lorrain, voir F. HENRYOT, *op. cit.*, p. 497-507.

<sup>39</sup> Sur la « critique » et ses développements dans l'écriture de l'histoire et l'examen des sources à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir J.-L. QUANTIN, « Document, histoire, critique dans l'érudition ecclésiastique des temps modernes », *Recherches de Science religieuse*, 2004, t. 52, n° 4, p. 597-635.

de l'Austrasie définies par le P. Vincent sont contestées ; diverses imprécisions chronologiques (Clotaire I n'est pas mort en 629 mais en 628 ; Sigebert fait roi en 632 et non 633...); des confusions sur les noms (Algonde pour Adalgise par exemple) sont mises en évidence. Plus grave, Benoît de Toul reproche à Vincent de Nancy un manque de preuves sur certains faits, tel le prétendu empoisonnement de Childebert II par Brunehaut et exprime de nettes divergences d'interprétation : selon lui, les liens entre Sigisbert et les Pippinides (Pépin de Herstal étant maire du Palais) étaient plus marqués par la méfiance que l'estime. Enfin, Benoît de Toul examine sévèrement les « auteurs » dont la crédibilité doit être mesurée à l'aune des « archives » et des chroniques contemporaines aux faits que l'on relate. Or, les auteurs favoris du P. Vincent, soumis à cette critique, sont disqualifiés, tel Wassebourg : « l'auteur de la vie de S. Sigisbert a trop bonne opinion de Vasbourg. C'est un historien peu fidel qui conduit dans l'erreur la plûpart de ceux qui le consultent sans examiner à fond ce qu'il dit »<sup>40</sup>.

La riposte est immédiate. La réponse du P. Vincent manque malheureusement au dossier, mais elle apparaît à travers celle que lui oppose aussitôt le capucin sous le titre *Réplique à la réponse aux deux lettres critiques...* Benoît de Toul souhaite apporter sa part d'éclaircissement « dans une histoire ancienne, qui regarde notre commune patrie » et exprime une profession de foi qu'il renouvellera dans tous ses ouvrages : « on ne doit écrire que pour chercher la vérité ». Sa stratégie s'affine, procédant par accumulation de références concordantes sur un point afin de dégager un fait constant donc certain. Par exemple, contestant les dates de l'épiscopat de saint Remacle<sup>41</sup>, Benoît de Toul s'était dans sa *Lettre* appuyé sur Adrien Baillet et ses *Vies des saints* récemment parues (1701) mais dans la réponse, le P. Vincent a émis des soupçons sur cet historien. Qu'à cela ne tienne, le capucin trouve d'autres preuves : la vie de saint Amand écrite par Baudemond moine flamand du VII<sup>e</sup> siècle ; les *Annales ecclesiastici francorum* P. Le Cointe (1665-1683) ; enfin une vie de saint Remacle que Vincent cite lui-même à plusieurs reprises donc difficilement contestable par l'adversaire. Dans la critique historique, les érudits ecclésiastiques utilisent des armes déjà fourbies pour la controverse théologique : détourner les arguments et les sources de l'autre (saint Augustin pour les jansénistes, la bible de Genève pour la dispute anticalviniste).

Mais dans cet exercice, le capucin est incontestablement le plus habile. Le P. Vincent est de l'ancienne école historique, héritée du XVI<sup>e</sup> siècle, Benoît de Toul est de la nouvelle, celle qui se revendique de Mabillon : « S'il voulait récuser ces deux titres [Sigisbert fondateur de deux abbayes], il devoit le faire selon les règles que le RP Mabillon nous a données dans sa diplomatique, & nous marquer les fautes qui s'y trouvent pour les suspecter »<sup>42</sup>. D'un point de vue strictement méthodologique, le dialogue est rompu dès lors que les fondements de la pensée du P. Vincent, Richard de Wassebourg et François de Rosières, historiens et généalogistes du XVI<sup>e</sup> siècle, sont balayés.

Vincent de Nancy ne rend pourtant pas immédiatement les armes. Il fait paraître en 1704 à Nancy des *Observations sur la réplique de l'auteur anonime à la réponse aux deux lettres critiques contre l'Histoire de Saint Sigisbert III du Nom, XII Roy d'Austrasie*. Le ton monte et s'empreint de raillerie. Benoît de Toul est qualifié de « méchant prophète ». Les références bibliographiques et documentaires s'accumulent et le débat se déplace

---

<sup>40</sup> *Lettre écrite à Monsieur \*\*\* sur l'histoire de S. Sigebert XII roi d'Austrasie*, s.l.n.d., p. 5.

<sup>41</sup> *Réplique à la réponse aux deux lettres critiques contre l'Histoire de Saint Sigisbert III du Nom, XII Roy d'Austrasie*, s.l.n.d., p. 18-19.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 35.

sur des objections méthodologiques tatillonnes, d'ordre paléographique (Benoît de Toul aurait confondu certaines lettres), chronologique, numismatique, linguistique, lexicographique. Chacun, au creux de sa bibliothèque, vérifie ses sources, compare les textes. Le P. Vincent annonce toutefois, à la fin de ses *Observations*, que son âge avancé ne lui permet pas de poursuivre le débat. Benoît de Toul fait alors paraître une dernière, et inutile, *Réponse* dans laquelle il perd définitivement son sang-froid. Ironisant sur l'âge de son adversaire, il écrit : « Le P. Vincent ne s'étoit point servi de ses lunettes, lorsqu'il a lû le Bréviaire d'Erchambert »<sup>43</sup> ; récusant les pratiques historiographiques de son adversaire, il lui suggère, pour s'en guérir, de « faire le voiage de la montagne sur laquelle il a composé les charmans cantiques de Sion »<sup>44</sup>, manière inélégante de dire le peu de bien qu'il pense d'un autre opuscule du P. Vincent, *l'Histoire de l'ancienne image miraculeuse de Notre-Dame de Sion* (Nancy, 1698).

La querelle a donc été violente et, grâce au concours des imprimeurs de Nancy et de Toul, les deux protagonistes ont cherché une audience savante. Mais la faible amplitude chronologique des échanges, sans doute moins de deux ans, dit aussi que l'objet même de la querelle, saint Sigisbert, ne constitue plus un enjeu public de controverse : elle n'aura intéressé que les deux franciscains et la dispute, une fois les arguments épuisés, tourne court. Cependant, cette relative indifférence à saint Sigisbert en tant que personnage historique après 1705<sup>45</sup> ne le fait pas tomber dans l'oubli. Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle voit en effet les pouvoirs publics nancéiens s'emparer du saint et plus encore, de la relique, pour la reconstruction de l'identité urbaine.

## **Un patron pour une nouvelle capitale : la construction d'une mythologie urbaine**

C'est à la Renaissance qu'émerge la géographie européenne des capitales, au fil de créations ou de transferts de nouvelles fonctions dans des villes investies d'un rôle politique, économique et symbolique nouveau. Il existe un « lien étroit entre affirmation d'une capitale, environnement dévotionnel et organisations festives civico-religieuses », différents éléments fondés, souvent, sur la possession d'une relique sainte. Ces rituels urbains permettent de désigner la cité capitale et de rassembler les habitants autour d'un élément qui manifeste la fonction métropolitaine de la ville<sup>46</sup>.

Dans ce processus, la présence d'un siège épiscopal est considérée comme nécessaire<sup>47</sup>. On comprend mieux l'énergie dépensée par les ducs de Lorraine, entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, pour faire de Nancy une capitale religieuse. Si leurs espoirs sont déçus, ils n'en obtiennent pas moins, en 1602, une Primatiale, dont le premier prélat est Charles de Lorraine, fils de Charles III. Cette création est concomitante de l'édification, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de la Ville-Neuve, qui attire une nouvelle population à Nancy et intègre différents hameaux aux portes de la cité. Commence alors une importante campagne d'autopromotion de la ville en capitale, combinant cette

---

<sup>43</sup> *Réponse aux observations sur la réplique de l'auteur anonyme, à la réponse aux deux lettres critiques contre l'Histoire de S. Sigisbert III. Du nom, & XII. Roy d'Austrasie*, p. 12. Erchambert est un chroniqueur du VIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>45</sup> Dom Calmet lui-même dans ses travaux ne l'évoque que très superficiellement. Voir par exemple la *Notice de la Lorraine*, rééd. Lunéville, 1840, p. 81.

<sup>46</sup> J.-M. LE GALL (dir.), *Les capitales à la Renaissance*, Rennes, 2011, notamment les conclusions d'A. Cabantous (citation p. 180).

<sup>47</sup> Cf. l'étude lexicographique menée par B. DUMONS et B. HOURS, *Ville et religion en Europe du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. La cité réenchantée*, Grenoble, 2010, p. 7-13.

entreprise architecturale, l'émergence d'institutions centrales, l'existence d'une Primatiale et la présence de la relique de saint Sigisbert. Georges Aulbéry, le premier, prête sa plume à cette construction, en soulignant les liens étroits entre Sigisbert et le statut de Nancy comme ville capitale : le saint roi et la cité font l'objet, respectivement, de 13 et 12 chapitres dans son ouvrage. Celui-ci témoigne du choix de ce prince comme patron de Nancy, sinon dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (ce qu'aucune autre source n'atteste), au moins au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Le long chapitre consacré à la famille de Lenoncourt, celle du primat alors en fonction<sup>49</sup> qui avait donné à la relique une châsse et des vêtements royaux dignes de la majesté de Sigisbert, montre la corrélation entre la Primatiale, symbole fort dans la nouvelle capitale, la ville, et la relique. Celle-ci, qui consiste dans le corps entier et incorrompu du roi d'Austrasie, est une métaphore de la cité, elle-même constituée de différents corps et quartiers unis sous une même autorité. Cette corrélation est sensible dans un rituel civique et religieux constant tout au long de l'époque moderne à Nancy : la neuvaine de saint Sigisbert. Les mécanismes à l'œuvre dans cette cérémonie montrent comment les pouvoirs urbains se sont emparés de l'objet saint pour construire la communauté civique.

Tableau chronologique des neuvaines<sup>50</sup>

Date	Raison	Source
1649	« donner le temps propre et convenable pour les biens de la terre, ainsi que pendant les années dernières, où on reçut des effets favorables »	CC 150 (Lepage II, 246)
1697	Implorer l'assistance du Ciel dans le besoin de beau temps	CC 259 (Lepage II, 295)
1700	Pour les nécessités du temps	CC 272 (Lepage II, 313)
5 juillet 1703	Pluies continuelles	BB 20 (Lepage II, 36)
26 juin 1704	Pluies continuelles et dérèglement de la saison	BB 20 (Lepage II, 37)
22 août 1707	Pluies continuelles	BB 20 (Lepage II, 38)
1709	Pour les nécessités du temps (demandée par le duc)	G 602
2 juin 1719	Sécheresses et chaleurs continuelles	BB 22 (Lepage II, 56)
17 juin 1720	Pluies continuelles	BB 22 (Lepage II, 57)
1725	Pour les nécessités du temps	G 605
8 juillet 1747	Pour avoir un temps propre à la récolte des biens de la terre	BB 26 (Lepage II, 83)
29 juin 1749	Pluies continuelles et autres intempéries de l'air	G 607
Juin 1750	Pour un temps convenable pour les biens de la terre	CC 459-472 (Lepage II, 379)
9 janvier 1757	Pour le rétablissement de la santé de Louis XV après l'attentat de Damiens	G 607

<sup>48</sup> G. AULBERY, *op. cit.*, p. 90.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 221-241.

<sup>50</sup> Sources : H. LEPAGE, *Les archives de Nancy ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville*, Nancy, 1865 ; A.D. 54 : G 603-607 (registres des décisions capitulaires de la Primatiale) ; ces sources ne sont sans doute pas exhaustives.

8 mars 1766	Pour le rétablissement de la santé de la reine (demandé par le chapitre)	G 607
7 août 1769	Pour obtenir un temps favorable (demandé par le chapitre)	G 607

Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le recours à l'intercession de saint Sigisbert par les habitants de Nancy est attesté, le plus souvent dans des circonstances de grand désarroi face aux conditions climatiques. De manière assez régulière, sans doute deux à trois fois par décennie à partir des années 1700, cette cérémonie est organisée pour unir dans une même ferveur les citadins autour d'une prière commune. La chronologie correspond à la restauration des États du duc à partir de 1697 et la rénovation urbaine qui s'ensuit. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle encore, la neuvaine est décrétée – la dernière en 1793. La constance de ce rituel alors même que Nancy cesse d'être la capitale dynastique (Léopold installe sa cour à Lunéville, comme le fera ensuite Stanislas) puis la capitale tout court, prouve bien qu'il n'a plus guère de liens avec la dynastie régnante mais est désormais l'affaire des autorités urbaines.

Il est mal aisé de cerner l'initiative de cette cérémonie. Les archives municipales tendent à la donner aux pouvoirs urbains, qui s'adressent au chapitre de la Primatiale pour obtenir l'autorisation de « descendre » la châsse et l'exposer à la vénération des fidèles. Les registres capitulaires de la même Primatiale, eux, expriment davantage l'initiative des chanoines et du grand prévôt, sensible aux tracasseries du peuple. Les frais sont partagés par les deux instances. Pouvoirs civil et ecclésiastique sont étroitement imbriqués dans la mise en place et la répétition d'un cérémonial civique parfaitement codifié. En cas de nécessité climatique, généralement à la période estivale qui est aussi celle où vont se décider les modalités du ravitaillement de l'année à venir, la décision d'une neuvaine, quand elle est prise, prend effet immédiatement : la cérémonie est annoncée au son de la cloche pour commencer dès le lendemain. La châsse est alors descendue de son socle dans le chœur de la Primatiale ; elle prend place dans un dispositif mobilier qui la rehausse (tapis précieux, balustrade) et qui permet aux autorités urbaines et aux confrères de saint Sigisbert de se tenir à côté au cours des offices. Neuf jours durant, tandis que la relique est offerte aux regards, des prières publiques ont lieu. En fin de journée, les vêpres, suivies des complies, précèdent le salut et l'exposition du saint Sacrement, avec des antiennes pénitentielles – puisque le mauvais temps ou la sécheresse persistante sont considérées comme des punitions divines. Ensuite, les chanoines et les musiciens de la Primatiale entonnent un motet du saint Sacrement, un autre en l'honneur de la Vierge, le troisième pour saint Sigisbert et un dernier pour la santé du souverain – duc de Lorraine ou roi de France, selon l'époque. Le dernier jour est chanté le *Te Deum*. Le rituel associe le saint roi, la Vierge à qui le duc Charles IV avait voué ses États en 1663, la pérennité de l'État en la personne de son souverain, et le saint Sacrement qui connaît alors une progression spectaculaire des dévotions qui lui sont associées. Dans le même temps, des prières publiques ont lieu dans les couvents et églises paroissiales de la ville. Les fidèles sont invités à se confesser et à communier, à prier à l'unisson grâce à un petit recueil imprimé de prières qui codifie la dévotion en utilisant saint Sigisbert comme miroir de pénitence et de glorification de Dieu<sup>51</sup>. Parfois,

<sup>51</sup> *Neuvaine à l'honneur de S. Sigisbert, roi d'Austrasie, 3<sup>e</sup> du nom*, Nancy, 1722 ; rééd. en 1789 et 1790.

notamment en juillet 1749, une seconde neuvaine est décrétée après la première car les nancéiens ayant été exaucés, une action de grâces s'impose.

Les fastes déployés permettent aux pouvoirs municipaux de se mettre en scène devant les habitants comme l'autorité capable de mettre en place le processus de régulation du temps, dont dépend la survie de la communauté urbaine. Une « Délibération touchant la manière dont la Chambre doit assister aux neuvaines à saint Sigisbert » faite en 1735<sup>52</sup> prévoit que les officiers de la ville assisteront à la totalité des offices, en habit de cérémonie et avec leurs attributs (les sergents en capote, les archers avec leurs bandoulières). Les sergents de ville devront porter les flambeaux pendant la bénédiction, le luminaire étant payé par la ville. Les armoiries de la ville doivent figurer sur les chandeliers, les autels qui entourent la châsse, les fauteuils où prennent place les officiers. Les pouvoirs urbains instrumentalisent ainsi la relique aux fins de rassembler la population, unie dans la même inquiétude, dans la même ferveur : ils permettent à la communauté urbaine de se saisir elle-même autour d'intérêts convergents, à travers une réalité visible, le recours au langage emblématique (le luminaire, les armoiries) et liturgique (la ville paie généralement les services du prédicateur), dans une perspective de salut public. En ce sens, la neuvaine de saint Sigisbert appartient bien à ces rites de la religion civique telle que l'a définie A. Vauchez<sup>53</sup>. La théâtralisation de cette cérémonie concourt à l'agrégation des individus et des corps de ville autour d'une identité commune<sup>54</sup>. En 1782 encore, alors que Nancy, de capitale, a été ravalée au rang de ville de province, le prédicateur employé dans une autre circonstance, la fête de saint Sigisbert le 1<sup>er</sup> février, fait part à l'auditoire de ses doutes concernant le possible salut des citadins, car Nancy a perdu son lustre en perdant son statut de première ville. Elle n'est plus une capitale politique et religieuse, mais celle du vice et de l'argent<sup>55</sup>. La rhétorique est un peu sommaire mais elle rend compte de l'articulation persistante entre la relique de saint Sigisbert et une identité urbaine et catholique forte.

Parallèlement à ces cérémonies extraordinaires, différents procédés sont convoqués pour imposer la figure de saint Sigisbert comme patron de Nancy et protecteur du chapitre. La construction d'une nouvelle Primatiale à partir de 1703 est l'occasion de repenser la visibilité de la relique et de réactiver la mémoire du légendaire de saint Sigisbert. Durant les travaux à partir de mai 1742, la relique avait été mise à l'abri quelques temps chez les tiercelins de la ville. La candidature spontanée de ce couvent dans la garde de la relique est sans doute une réminiscence, quarante ans après, de la participation du P. Vincent à la relance du culte du saint roi ; elle montre que ces religieux se sentent investis d'une responsabilité particulière à son égard. Le retour de la châsse dans la nouvelle église en octobre 1742 est l'occasion d'une procession qui montre à tous la fonction du nouvel édifice : mettre en scène les fastes primatiaux (le Primat a droit, depuis 1602, aux vêtements pontificaux) autour d'une relique censée protéger les habitants.

À l'intérieur de la Primatiale, la chasse est d'abord placée en hauteur au fond du sanctuaire, et ensuite déplacée, à une date inconnue, sous le maître autel, afin d'être

---

<sup>52</sup> A.M. Nancy, BB 25, 3 août 1735.

<sup>53</sup> A. VAUCHEZ (dir.), *La religion civique à l'époque moderne et médiévale (Chrétienté et Islam)*, Rome, 1995. Sur ces concepts voir le dossier « Religion civique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles » d'*Histoire urbaine*, 2010, n°3.

<sup>54</sup> G. BERTRAND, I. TADDEI (dir.), *Le destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain. Italie, France, Allemagne*, Rome, 2008.

<sup>55</sup> Panegyrique cité et analysé par S. SIMIZ, *Prédication et prédicateurs dans les capitales de Champagne et de Lorraine, vers 1550 - vers 1790*, HDR, Université Nancy 2, 2010, p. 538-542 à partir d'une copie manuscrite conservée à la Bibliothèque diocésaine de Nancy.

mieux visible. Un important programme iconographique est confié aux meilleurs pinceaux de la capitale pour glorifier le saint. C'est d'abord Claude Jacquard qui s'attelle à la coupole entre 1723 et 1727 ; il y représente un vertigineux Paradis où la Vierge Marie présente à une éclatante Trinité divers saints, dont Sigisbert. La représentation est toutefois assez convenue et étant donné son emplacement, elle ne pouvait guère frapper les esprits. En revanche, les deux tableaux commandités à Claude Charles dans les années 1740 et visibles dans le chœur même de l'édifice, permettaient davantage de rehausser l'imaginaire entourant le saint et le pouvoir de son intercession. Le *Couronnement de saint Sigisbert* est une scène historique, quoique le décor et les vêtements soient totalement fantaisistes : elle représente le moment où Sigisbert, encore enfant, reçoit la couronne royale, entouré de sa cour et sous l'œil bienveillant d'angelots. Le second tableau le montre dans une autre fonction princière : le service des pauvres, thème iconographique fréquemment employé pour représenter, par exemple, saint Louis roi de France<sup>56</sup>. Ces deux tableaux sont disposés dans l'abside, de part et d'autre de la chaise dont ils contribuent à exposer le pouvoir d'intercession, notamment pour empêcher les famines dues aux accidents climatiques. En 1776, tandis que la Primatiale est devenue cathédrale suite au démembrement du diocèse de Toul, le peintre Lejeune est sollicité pour réaliser une *Dédicace de la cathédrale de Nancy à saint Sigisbert*. Le roi d'Austrasie est représenté en apothéose, couronné par un angelot, devant une allégorie de la ville et quelques citadins, tandis qu'à l'arrière-plan figurent, bien reconnaissables, les deux tours du nouvel édifice.

Dans ce décor repensé, le chapitre propose quelques innovations liturgiques afin de ritualiser la fête de saint Sigisbert le 1<sup>er</sup> février, tandis que l'épiscopat toulois, dont dépend Nancy, ne se soucie pas de valoriser le roi d'Austrasie dans sa liturgie. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les chanoines passent commande aux jésuites de Nancy, d'un office et de leçons pour la fête de saint Sigisbert<sup>57</sup>. Ces mêmes hymnes et leçons sont publiés, un siècle plus tard, dans l'office propre de la Primatiale de Nancy (1768)<sup>58</sup>. L'office suit ensuite celui d'un confesseur non pontife et la messe (de rite double), fait intéressant à souligner, est celle de saint Louis roi de France. Au moment où Nancy est devenue française, on devine chez le Primat et ses chanoines la volonté de copier le modèle français tout en affirmant résolument une spécificité historique.

L'érection de la Primatiale en siège épiscopal en 1777 est pour le clergé nancéien l'occasion d'une réflexion nouvelle sur sa liturgie<sup>59</sup>. Saint Sigisbert fait l'objet d'un traitement particulier<sup>60</sup>. La fête est mise en valeur, célébrée le dimanche le plus proche du 1<sup>er</sup> février et évoluant vers un rite double de première classe étendu à tout le diocèse. Elle est dotée d'une octave, et est rangée dans la même catégorie de fêtes que celles de Marie (Assomption, Nativité, Conception de la Vierge)<sup>61</sup>, signe fort d'un double patronage urbain qui perdure depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Surtout, ce n'est plus le personnage saint qui est exalté, mais la relique. Les leçons de l'octave sont très explicites sur ce point. Elles rappellent la fonction protectrice de ces objets saints, véritables « fortifications » au sens militaire du terme, du territoire urbain ; elles insistent sur

<sup>56</sup> Sur ces tableaux, voir G. VOREAUX, *Les peintres lorrains du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2000, p. 110-111.

<sup>57</sup> A.D. 54 : G 326 : *Hymni et lectiones de Sto Sigeberto Austrasiae Rege, cum notis historicis ad illas*, 1663.

<sup>58</sup> *Officia propria ecclesiae primatialis lotharingiae*, Nancy, 1768.

<sup>59</sup> M.-E. DUCREUX, « Gloire, prestige et liturgie au XVII<sup>e</sup> siècle : l'entrée de saint Venceslas au Bréviaire Romain », J. FÖRSTER et al. (dir.), *Musarum Socius jinak též Malý Slavnospis*, Prague, 2012, p. 443-466.

<sup>60</sup> Voir le *Breviarium tullense* approuvé par Mgr de la Tour du Pin-Montauban évêque de Nancy, Nancy, 1780 ; *Missale tullense*, Nancy, 1781 ; *Office divin conforme au bréviaire et missel de Toul adoptés par Mgr l'évêque et primat de Nancy pour son diocèse*, Nancy, Leseure, 1782 ; *Bref perpétuel pour la récitation de l'office divin*, Nancy, 1783.

<sup>61</sup> *Bref perpétuel...*, op. cit., p. 7.

l'infailibilité de l'intercession par le truchement des « corps qui ont généreusement combattu au service [du Seigneur] » ; elles entretiennent le fidèle dans le sentiment de pénitence et invoquent l'efficacité du contact avec les reliques pour ramener les chrétiens à une foi authentique. Le personnage incarné par la dépouille sainte n'a plus d'importance ; la relique en elle-même est dotée de pouvoirs miraculeux. De même, dans le Missel de 1785, pour les trois diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié<sup>62</sup>, le propre de la fête de saint Sigisbert évacue rapidement la sainteté du personnage, se bornant à rappeler les vertus et le sens de la paix du roi d'Austrasie (introït, oraison et graduel), son premier miracle, le *Amen* poussé par l'enfant âgé de quelques jours lors de son baptême (prose), mais toutes les autres prières glorifient le corps saint miraculeusement conservé et l'intercession efficace du roi d'Austrasie. Le saint s'est désormais effacé derrière ses restes, objet d'un transfert de sacralité, élevés au rang de symbole de l'unité de la cité, ce qui légitime les pratiques d'intercession autour de la châsse<sup>63</sup>.

Sigisbert est ainsi au cœur de l'identité urbaine construite par les pouvoirs locaux. L'appropriation de cette identité pose question. L'existence d'une confrérie, fondée en 1668 par le chapitre de la Primatiale et entièrement intégrée au rituel de la neuvaine et de la fête du saint<sup>64</sup>, tend à prouver que les Nancéiens de toute extraction sociale se sont reconnus dans le patronage du saint roi. Outre des activités charitables et pieuses, les confrères sont obligés de financer, à l'aide de leurs recettes propres et du « tronc de saint Sigisbert », la décoration de l'église pour les neuvaines. Cette prescription associe étroitement la ville, les fidèles et le chapitre dans la scénographie qui entoure la relique. Faute de sources accessibles, il est malheureusement impossible de connaître la composition sociale de cette association<sup>65</sup>.

Dans la littérature de piété, Sigisbert fait son apparition avec la nouvelle biographie que le jésuite Nicolas Frizon donne au public en 1726. Le passage, à 24 années d'intervalle, d'un hagiographe franciscain à un jésuite illustre bien l'évolution des enjeux du culte de saint Sigisbert : ce n'est plus la défense de l'identité dynastique, la grande affaire des franciscains nancéiens depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais l'identité urbaine qui est désormais en jeu. Frizon rappelle d'ailleurs la faveur des premiers primats pour le collège et noviciat que la Compagnie de Jésus tient à Nancy. Il s'estime encore, à ce titre, l'obligé de leur successeur, Mgr de Beauvau à qui il dédie l'ouvrage – alors que Vincent de Nancy avait offert le sien à Léopold I<sup>er</sup>. Le jésuite désigne, plus ou moins consciemment, les primats comme les miroirs de saint Sigisbert : Charles de Lorraine s'est fait inhumer dans une église qu'il a fondée, comme le saint roi ; Antoine de Lenoncourt a fait distribuer du grain aux pauvres lors d'une famine, comme saint Sigisbert. L'ouvrage est présenté comme un manuel de piété illustré par l'exemple de saint Sigisbert dont le règne, parfaitement ordinaire, a rendu le personnage intemporel, donc plus aisé à mettre en scène dans un discours dévot. « La vie du saint Roy, que je donne au public, est plus propre à édifier les Lecteurs par les actions de vertu dont elle est remplie, qu'à les éblouir par la grandeur et l'éclat des événemens. On n'y trouvera ni de fameux exploits de guerre, ni de signalées victoires, ni de pompeux triomphes. Le

---

<sup>62</sup> *Missel à l'usage des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Diez*, Nancy, 1785, p. 445-447

<sup>63</sup> Voir les problématiques soulevées dans P. BOUTRY, P.-A. FABRE, D. JULIA, *Reliques modernes. Cultes et usages chrétiens des corps sans des Réformes aux révolutions*, Paris, 2009, 2 vol.

<sup>64</sup> A.D. 54 : G 327 et 603.

<sup>65</sup> Le document se trouve dans les mains de la famille Mahuet : voir A. de MAHUET, « Le livre de la confrérie de saint Sigisbert », *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine*, 1925, t. 20, p. 26-29 ; document brièvement décrit par P. GUISE, *op. cit.*, p. 171-177.

saint Monarque a fait consister sa gloire à faire régner le Roy des Rois dans ses Etats, à conserver la paix avec les princes ses voisins, à rendre ses peuples heureux, & à se sanctifier luy-même par le plus constant exercice des vertus chrétiennes [...] C'est une erreur de croire que la piété n'ait pas ses Héros »<sup>66</sup>.

L'ouvrage n'en reste pas moins un vigoureux manifeste de la fierté nancéienne. La marque la plus évidente du passage de saint Sigisbert dans la dévotion ordinaire est son intégration au *Bon Paroissien*, manuel maintes fois édité<sup>67</sup> – avec de larges révisions et ajouts – et adapté à toutes les circonstances de la vie dévote : l'office, la prière commune et individuelle, les sacrements etc. Saint Sigisbert est bien présent dans le calendrier des saints qui ouvre chaque édition de ce livre, au 1<sup>er</sup> février, preuve de son inscription durable dans le sanctoral régional. Il est toutefois absent des litanies des saints et des hymnes qui privilégient des saints au culte moins local dans la région, comme saint Nicolas, ou les saints évêques de Toul, du fait, sans doute, que l'auteur de ce livre, le curé Claude Varnerot, est très lié aux milieux épiscopaux toulous<sup>68</sup>. La mention d'ex-voto autour de la châsse dans les différents inventaires de sacristie et du mobilier de la Primatiale au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup> tend à prouver que les habitants ont cru profondément à la possibilité d'un secours par le biais de saint Sigisbert. Ce phénomène n'est guère aisé à mesurer mais il faut rapporter, en 1714, un miracle attribué à saint Sigisbert sur une fillette infirme de Rosières, près de Saint-Nicolas-de-Port : l'enfant, Anne Leclerc, retrouve l'usage de ses jambes après que ses parents l'ont recommandée par des prières matin et soir à saint Sigisbert et fait répéter à la petite fille des formules d'intercession<sup>70</sup>.

Le choix des prénoms pour les enfants nés à Nancy est également révélateur de l'appropriation du saint et de ses vertus par les habitants des villes neuve et vieille<sup>71</sup>. Le prénom fait une apparition tardive dans les usages familiaux, en 1663 seulement, dans ces années où des initiatives sont prises pour fonder la confrérie du saint roi à la Primatiale. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le choix de ce prénom présente trois caractéristiques. Sa faiblesse d'abord : il représente systématiquement moins de 1% des prénoms attribués au baptême, au regard des innombrables Jean, Nicolas et François qui sont de loin les plus populaires. À Saint-Sébastien, entre 1660 et 1790, le prénom se donne en moyenne 4,6 fois par an. En second lieu, dans plus de neuf cas sur dix, le prénom est inclus en seconde position dans un prénom composé, comme si ce patronage n'était pas perçu comme pouvant suffire à lui-même. Enfin, il faut souligner sa relative territorialisation, encore que les écarts démographiques entre les paroisses de la ville-neuve puissent aussi expliquer qu'on le trouve davantage dans les familles autour de l'église Saint-Sébastien que dans les autres paroisses, où les baptêmes sont nettement moins nombreux. Le prénom semble être propre à la population de la Ville Neuve ; il est rarissime à la paroisse Saint-Epvre, où il est donné, en moyenne, moins d'une fois par

---

<sup>66</sup> N. FRIZON, *Histoire de la vie de saint Sigebert, roy d'Austrasie, troisième du nom*, Nancy, 1726, p. 19-20.

<sup>67</sup> *Le Bon Paroissien, ouvrage qui contient l'office de la Vierge en latin et en français, avec des exercices pour régler saintement les actions du chrétien dans tous les tems de sa vie*, 1<sup>e</sup> éd. 1727.

<sup>68</sup> Ph. MARTIN, « Claude Varnerot », F. Henryot, L. Jalabert et Ph. Martin (dir.), *Atlas de la vie religieuse en Lorraine à l'époque moderne*, Metz, 2011, p. 54 et « *Le Bon Paroissien* », *ibid.*, p. 154-155. Nous avons comparé ici les éditions de Nancy, chez Midon, 1735, d'Épinal, chez Vatot, 1758, de Nancy, chez Leseure, 1772, et de Bruyères, Vve Vivot, 1780.

<sup>69</sup> A.D. 54 : G 326, catalogue des reliques de la Primatiale.

<sup>70</sup> A.D. 54 : G 327, procès-verbal du miracle.

<sup>71</sup> Nous avons dépouillé entièrement les registres des baptêmes de la paroisse Saint-Sébastien, dans la Ville-Neuve (1594-1792), paroisse qui compte la population la plus nombreuse. Sur la foi des résultats, nous avons effectué des sondages dans les autres paroisses, en Ville-Vieille (Saint-Epvre) et dans les paroisses fondées au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la Ville-Neuve (Saint-Nicolas, Saint-Vincent-Saint-Fiacre, Saint-Pierre) pour vérifier les tendances. L'ensemble de ces documents est en ligne sur le site des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. On signalera le choix de Sigisberte pour trois petites filles de la paroisse Saint-Vincent.

année. Même dans la Ville Neuve, il s'impose dans certains quartiers et est ignoré dans d'autres. Entre 1731 et 1759, par exemple, le prénom est donné 284 fois, mais dans la moitié des cas c'est à Saint-Sébastien ; dans 26,8% des cas, à Saint-Vincent ; dans 19,7%, à Saint-Nicolas et dans 3,5% des cas, à Saint-Pierre. On ignore malheureusement le plus souvent la sociologie des paroissiens mais quand elle est connue, elle embrasse toutes les classes socioprofessionnelles, de la bourgeoisie et de la boutique au barreau et aux gens de cour. Chronologiquement, trois records sont atteints, en 1693, 1726 et 1753. Le deuxième pourrait correspondre à un regain d'intérêt pour le saint roi au moment où paraît la biographie écrite par Nicolas Frizon. Les deux autres sont moins explicables : ils sont peut-être liés au succès d'une neuvaine qui augmente la confiance des fidèles pour ce saint patron. Les traditions familiales comptent enfin pour beaucoup, puisque le prénom de l'enfant dépend souvent de celui de son père ou de son parrain.

Ainsi, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les stratégies de promotion de saint Sigisbert suivent deux directions à la fois distinctes et complémentaires : l'une, politique, fondée sur la possession d'une relique qui fait l'objet de rituels et de gestes contrôlés par le pouvoir urbain et diocésain, l'autre, dévotionnel, grâce à l'hagiographie, aux prières de la neuvaine et à la confrérie. Cette seconde dimension a favorisé la réception de ce culte urbain au sein de la population, réception qui ne se dément pas jusqu'à la Révolution.

\*

À l'époque moderne, le statut et le culte de saint Sigisbert à Nancy présentent de nombreuses variations chronologiques étroitement dépendantes de l'évolution des pouvoirs dominants dans la cité. Au temps où les ducs créent une capitale et élèvent une ville *ex-nihilo*, il est l'ancêtre historique puis symbolique qui donne une légitimité politique aux princes lorrains. Au temps où le clergé franciscain tente de conquérir une place dans les Lettres lorraines, il est un objet de critique historique et de débats passionnés. Enfin, au temps où Nancy conquiert son identité ecclésiastique et urbaine avec sa Primatiale et des institutions municipales de plus en plus fortes, le saint roi est instrumentalisé au profit des rituels urbains qui permettent à la cité de prendre corps. Pour les échevins ou les chanoines, sans doute aussi pour les habitants de la ville, il est à la fois une référence à une tradition fantasmée, plongeant dans des temps où Nancy n'existait pas encore, et une puissance tutélaire efficace vers qui tourner ses prières dans les nécessités.

À la veille de la Révolution et de la profanation de la châsse (1793), saint Sigisbert est donc l'indétrônable patron de la ville. Les institutions ecclésiastiques de la Restauration, qui voit le réveil religieux de Nancy, puis celles de la III<sup>e</sup> République et du lotharingisme triomphant, poursuivent avec éclat cette récupération d'une véritable mythologie urbaine, en insérant Sigisbert dans le catéchisme diocésain (1823), dans le décor des églises (saint Pierre ou saint Epvre par exemple), dans la liturgie locale<sup>72</sup> et dans l'œuvre scolaire diocésaine, par la fondation en 1875 d'une école sous la tutelle et le nom du saint Patron de Nancy. Le roi d'Austrasie a conquis définitivement sa place dans l'imaginaire nancéien.

---

<sup>72</sup> P. GUISE, *op. cit.*, p. 129-130.